



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Affaire suivie par
eva.fumagalli@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 27

Metz, le 23 juillet 2018

Conseil régional de Lorraine – Maison de la
région
Commission locale de l'eau du
SAGE Bassin ferrifère
Place Gabriel Hocquard
CS 810004
57036 Metz cedex 1

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la création du lotissement « Sainte Barbe » à Algrange

P.J. : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration + Fiche descriptive
Courrier de notification

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration**» en date du 11 juillet 2018
- une copie de la décision en date du 23 juillet 2018 adressée à la société ANR Pacheco Construction

concernant l'opération suivante :

- **Création du lotissement « Sainte Barbe » à Algrange**

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à M. le Maire de Algrange

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

Par interin, la chargée de mission police de l'eau

VALERIE ANTOINE-POTIER

EVA FUMAGALLI